



**ÉCOLE DE LA
CHAUMIÈRE**

4285, rue René-Chaloult
Québec (Québec) G2B 4R7
Téléphone:
418 686-4040, poste 4006
Courriel:
ecole.chaumiere@cscapitale.qc.ca
Site Web:
cscapitale-ecole-delachaumiere.ca/



Dates importantes

6 décembre, présence
de la roulotte
Pierre-Lavoie

L'école sera fermée du
21 décembre au
3 janvier inclusivement

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

- 6 janvier
- 27 janvier

Message de la direction

Bonjour à tous,

Déjà décembre! Plus que quelques jours avant les vacances de Noël bien méritées. Une ambiance festive règne dans l'école à l'approche du temps des fêtes.

Au nom de la grande équipe-école de la Chaumière, je vous transmets nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité en ce temps de réjouissances. Nous vous souhaitons un très joyeux temps des fêtes en famille ! Profitez-en pour passer du temps de qualité, mais également vous reposer.

Sylvianne Dupont, directrice de l'école de la Chaumière



Important

S'habiller pour l'hiver

L'arrivée du temps froid et de la neige nous force à revoir notre habillement. Nous vous demandons votre appui pour que vos enfants soient toujours habillés chaudement pour aller jouer à l'extérieur et qu'ils puissent profiter pleinement des récréations. Ils doivent porter en tout temps un habit de neige complet, des bottes chaudes, un cache-cou et une tuque. Vous comprendrez que les « gants magiques » ne sont plus de mise en cette période de l'année !

Au service de garde, important...

Merci de prévoir les ustensiles pour les repas des enfants (pensons à l'environnement !)

Nous avons remarqué que certains enfants avaient des médicaments dans leur boîte à lunch. Aucun médicament n'est permis. Si vous devez faire administrer ou donner un médicament à votre enfant, vous devez fournir le médicament avec la prescription ainsi que le formulaire d'autorisation signé. Voir le mot ci-dessous.

Rappel médication à l'école

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons de ne pas envoyer des médicaments par le biais de votre enfant dans son sac d'école. Tout médicament devra être remis à un intervenant par le parent concerné. Le personnel de l'école pourra administrer une médication à un enfant aux conditions suivantes :

- Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicament doit être complété (disponible au secrétariat).
- Une copie du libellé de la pharmacie doit accompagner le médicament. ***Toujours vous assurer d'envoyer le médicament dans le contenant original***.
- Le médicament doit être prêt à être administré.
- Nous ne pouvons jamais administrer la première dose d'un médicament.

Si ces conditions ne sont pas respectées, nous ne donnerons aucun médicament. Nous demandons aux parents de respecter ces règles en tout temps. Si la situation médicale de votre enfant change, nous vous demandons de nous en informer.

Streptocoque

Certains cas de streptocoque ont été diagnostiqués dans l'école. Merci de rester vigilant et de ne pas oublier de nous aviser quand une **maladie infectieuse** a été diagnostiquée chez votre enfant. Si votre enfant se plaint d'un gros mal de gorge, n'hésitez pas à aller consulter. L'enfant est contagieux jusqu'à 24h après le début de la prise de l'antibiotique lors d'un streptocoque. Par ailleurs, si votre enfant a une toux importante et que le médecin soupçonne une coqueluche, il est important de demander à ce dernier d'effectuer officiellement un test de dépistage. Le fait d'avoir un diagnostiqué confirmé par ce test nous permet d'acheminer aux autres parents de la classe une lettre à titre préventif.

Suivez-nous sur



@ecolechaumiere

INFO-PARENTS

La cueillette des denrées (guignolée)

La cueillette des denrées se termine le 29 novembre. Merci beaucoup pour votre générosité

Vos informations personnelles

Si vos informations personnelles ont changé (exemple : adresse, numéros de téléphone, etc.), merci de ne pas oublier de faire les modifications auprès du secrétariat de l'école. Nous devons toujours avoir les informations à jour permettant de vous joindre en cas de pépin.

Transport scolaire

Vous trouverez joint un dépliant concernant le transport scolaire. Je vous invite à le lire et à en discuter avec vos enfants. Il est bien important de respecter ces règles.

Activités la semaine avant les vacances

Vous trouverez également joint un mémo de la part des enseignants pour la dernière semaine avant Noël. Il y aura des activités et des petits thèmes tous les jours de la semaine.

Bonne lecture !